

# RAPPORT D'ACTIVITÉS



SESSION ORDINAIRE 2021-2022  
4<sup>E</sup> SESSION DE LA XI<sup>E</sup> LÉGISLATURE  
**M. MICHEL DI MATTIA**, DÉPUTÉ PS  
AU PARLEMENT DE WALLONIE





# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>2</b>
<b>PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ</b> .....	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES</b> .....	<b>6</b>
A. PARLEMENT DE WALLONIE .....	6
1. Tourisme .....	6
2. Patrimoine .....	9
3. Questions recevables adressées au Gouvernement .....	9
Questions orales .....	9
Questions écrites .....	12
4. Interventions en séance plénière .....	14
B. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES .....	15
1. Culture .....	15
2. Enseignement .....	15
3. Propositions de décret .....	16
4. Questions recevables adressées au Gouvernement .....	17
5. Interventions en séance plénière .....	20
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>21</b>

# AVANT-PROPOS

**MICHEL DI MATTIA**  
DÉPUTÉ PS  
AU PARLEMENT DE WALLONIE



Après deux années de crise sanitaire, les masques sont tombés et nous avons eu le plaisir de nous retrouver. Mais à peine les restrictions estompées, c'est une crise sociale et économique qui est venue remplacer la précédente. La guerre en Ukraine et l'absence de mécanismes de régulations publiques des marchés ont conduit à une inflation difficile à vivre pour nos concitoyen-ne-s, particulièrement en ce qui concerne l'envolée incontrôlée des prix des énergies.

Je pense à celles et ceux qui sont obligés de se déplacer quotidiennement pour leur travail et qui ne bénéficient pas de remboursements corrects, ou à ceux dont les logements ne sont pas suffisamment isolés et qui voient leurs factures s'envoler. Une inflation telle que nous n'en avons plus connue



# APRÈS DEUX ANNÉES DE CRISE SANITAIRE, LES MASQUES SONT TOMBÉS ET NOUS AVONS EU LE PLAISIR DE NOUS RETROUVER.

depuis 40 ans sur le continent européen et qui nous rappelle toute la pertinence de notre mécanisme d'indexation des salaires.

Le Gouvernement wallon et les représentants du monde syndical, patronal et environnemental ont décidé de s'accorder sur un nombre de projets jugés prioritaires du Plan de relance wallon. L'objectif commun est de maximiser les retombées positives du Plan et de s'assurer que la société wallonne bénéficie pleinement des investissements consentis par la Région.

Pour ce faire, nous nous devons aussi de renouveler ensemble les formes de participation citoyenne et la concertation à tous les échelons pour privilégier l'intelligence collective et la co-construction sociale et associative.

# PRÉSENTATION DU DÉPUTÉ

**PARTI :** PS

**CIRCONSCRIPTION :** SOIGNIES-LA LOUVIÈRE



Auparavant en qualité de conseiller ou d'échevin à la Ville de La Louvière, et depuis 2019 comme député régional, mon engagement a toujours consisté à défendre des valeurs d'équité et de progrès partagé.

Dans mon travail, mes priorités visent à garantir l'accessibilité des droits aussi bien en faveur d'une citoyenneté de résidence, de l'égalité réelle de genres et de l'intégration socio-professionnelle.

Mon engagement socialiste comme militant, conseiller, échevin ou encore comme député, se traduit, au quotidien, par la volonté de privilégier une logique de partage, de progrès solidaire et de justice sociale.



## J'ASPIRE À CE QUE MON ACTION POLITIQUE RÉGIONALE RÉPONDE AU MIEUX AUX BESOINS DE PROXIMITÉ.

À l'écoute du terrain, j'aspire à ce que mon action politique régionale réponde au mieux aux besoins de proximité.

Comme député régional et communautaire, je m'engage résolument en faveur du développement du bassin de vie de la nouvelle région du Centre, qui est aussi à valoriser à l'échelle de l'enseignement pour enraciner de nouvelles offres et filières d'enseignement supérieur nécessaires au redéploiement socio-économique.

Membre effectif de la Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine au Parlement de Wallonie, mon action de député consiste à défendre, promouvoir et valoriser les atouts de notre territoire et de la région du Centre. Il est essentiel à mes yeux de repartir des attentes de terrain pour prolonger nos actions et militer pour toujours plus de participation citoyenne.

# PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PARLEMEN- TAIRES

## A. PARLEMENT DE WALLONIE

### 1. TOURISME

#### LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE EN MATIÈRE DE TOURISME SOCIAL

Selon de récentes statistiques, plus d'un ménage wallon sur 3 n'a pas les moyens de s'offrir plus de 5 jours par an de vacances hors domicile.

Ces moments d'évasion sont pourtant indispensables au bien-être psychologique de tous nos concitoyen-ne-s!

Dans sa Déclaration de politique régionale, le Gouvernement s'est engagé à promouvoir l'accessibilité des sites touristiques wallons, mais la ministre chargée du Tourisme doit redoubler d'efforts pour développer une véritable politique structurée en matière de tourisme social.





Je travaille actuellement à une prochaine proposition pour inviter le Gouvernement à renforcer le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme.

Je plaide en faveur de mesures destinées à dégager :

- des moyens complémentaires pour développer une réelle offre touristique intégrée à destination des publics les plus fragilisés ;
- des incitants pour amener les opérateurs touristiques à s'inscrire dans une dynamique à finalité sociale.

### **TOURISME FLUVIAL ET DÉVELOPPEMENT DES AIRES DE MOTOR-HOMES**

Forme de tourisme qui allie liberté et mobilité, le camping-car est un mode de vacances qui suscite un engouement croissant.

Face à une demande toujours plus importante, il apparaît nécessaire de renforcer le maillage d'aires de motor-home sur le territoire wallon. Dans le cadre du Plan de relance, le Gouvernement prévoit un appel à projets qui pourrait conduire au développement de nouvelles aires en Wallonie.

Grâce à une participation régionale wallonne, séjourner au pied de l'ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu pourrait très prochainement devenir une réalité.

Depuis le début de la mandature, je soutiens le renforcement du tourisme fluvial qui est un moteur exceptionnel de développement économique pour la Wallonie et particulièrement en région du Centre forte de ses sites remarquables. J'aspire à la création de nouveaux ports de plaisance et haltes nautiques pour rattraper le retard pris par la Wallonie par rapport aux régions ou pays voisins.

La modernisation des infrastructures fluviales existantes s'inscrit parallèlement au renforcement du maillage d'aires de motor-home, deux dimensions pour lesquelles la région du Centre fait figure de candidate idéale!

Je veillerai à ce que le Gouvernement wallon développe une réglementation juste et équitable pour l'ensemble des utilisateurs du réseau et aussi à ce que les intérêts du Centre soient correctement défendus dans ce dossier.

## **RÉSEAUX DE POINTS-NŒUDS**

Sillonner la Wallonie à vélo sur plusieurs centaines de kilomètres sans carte, c'est possible! Grâce au balisage du réseau par les «points-nœuds», un système de fléchage d'itinéraires simple et ingénieux qui imbrique différents tronçons d'une longueur de 5 à 8 km.

Ce dispositif de balisage basé sur des chiffres permet à tout utilisateur de planifier facilement un itinéraire ou une balade thématique grâce à une base de données généralisée.

Fort du succès des réseaux de points-nœuds vélos, j'ai interpellé à plusieurs reprises la Ministre du Tourisme sur l'opportunité de proposer un balisage similaire pour les circuits de randonnées qui n'est actuellement pas inscrit dans la législation en vigueur.

La Ministre vient d'annoncer une modification du Code wallon du Tourisme permettant l'uniformisation des balisages pour la pratique touristique du vélo et de la marche en Wallonie.

## **TRANSFORMATION DU PASS VISIT WALLONIA**

Dans l'entre-deux vagues sanitaires, la Fédération provinciale liégeoise du Tourisme était à l'initiative d'un pass destiné à relancer l'activité touristique en proposant à un certain nombre de citoyens de la Province de Liège de bénéficier de réductions sur une série d'activités d'opérateurs régionaux.

Sur cette base, j'ai très tôt invité la Ministre du Tourisme à mettre autour de la table l'ensemble des fédérations touristiques pour développer un outil commun et soutenu à l'échelle wallonne.

Quatre mois plus tard naissait le Pass Visit Wallonia, un chèque d'une valeur de 80€ offert gratuitement aux Wallons pour relancer l'activité du secteur touristique grâce à un investissement régional de 4 millions d'euros. Fort de son succès, le Gouvernement a souhaité pérenniser le Pass pour en faire un véritable outil de promotion du secteur du Tourisme.

Disponible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 sous la forme d'une application numérique, celui-ci propose de nombreuses réductions sur les hébergements et sur les activités touristiques en Wallonie. Il se veut aussi être un programme de fidélisation qui offrira aux utilisateurs les plus réguliers des offres exceptionnelles.

## 2. PATRIMOINE

### RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

En Wallonie, l'héritage industriel est un bien patrimonial indissociable de notre histoire. Il constitue un symbole de notre évolution sociale, économique et environnementale.

Boch, Duferco, Durobor, autant d'entreprises qui ont fait la gloire de la région du Centre et qui laissent derrière elles des savoir-faire uniques au monde. J'ai très tôt questionné les ambitions de la Ministre De Bue sur le devenir de ce patrimoine singulier et sur les finalités de reconversion à envisager.

Le Gouvernement wallon travaille activement à plusieurs plans de reconversion qui ne rencontrent pas, pour l'heure, systématiquement des finalités de classement. Pour autant, je serai vigilant à ce que les caractéristiques patrimoniales distinctives de ces entités bien connues du Centre puissent être préservées, et qu'à l'échelle wallonne les ambitions d'inventaire restent bien d'actualité à la fois pour notre mémoire collective mais encore pour des finalités de développement touristique et territorial.

Dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie, un projet alloue un budget de 14 millions d'euros pour la conservation de ces témoins uniques de notre histoire.

## 3. QUESTIONS RECEVABLES ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT

### QUESTIONS ORALES

**Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine – Mme Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière**

- La révision de l'inventaire patrimonial régional
- La stratégie du Gouvernement en matière de digitalisation du Service public de Wallonie (SPW)
- Le nouveau pass touristique wallon
- La réforme de la formation des agents de la fonction publique wallonne
- La recrudescence du nombre de victimes de la route en Wallonie
- La reprise du bail emphytéotique du site de Bois-du-Luc par la Région wallonne
- La réglementation en matière de meublé touristique
- Le développement du tourisme d'affaires
- Le nouveau contrat de gestion du Commissariat général au Tourisme (CGT)
- La création de nouvelles places dans le milieu de la petite enfance
- L'avancement du plan d'accessibilité des sites touristiques
- L'avenir du Plan incliné de Ronquières
- Le renforcement de la cohérence du balisage des circuits vélos
- La future réforme du Code wallon du Tourisme
- La première épreuve de sélection du Certificat de management public

- La sécurisation aux abords des écoles
- L'avenir du site de Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries
- Les spécificités de la politique touristique et de son subventionnement
- La décision du Gouvernement de créer un Pass VisitWallonia
- Les priorités pour la « marque » VisitWallonia suite aux résultats de la saison touristique hivernale
- L'implémentation des radars sonores en Wallonie
- Le développement du tourisme social
- L'avenir touristique du site du Plan incliné de Ronquières
- L'actualisation des réglementations relatives aux infrastructures de la petite enfance dans le cadre des projets du Plan de relance de la Wallonie
- Les pertes attendues par les opérateurs touristiques suite à l'annulation des séjours scolaires
- Le suivi du plan stratégique lié au tourisme fluvial
- Les plans de gestion des biens patrimoniaux wallons reconnus par l'UNESCO
- Le rayonnement du tourisme wallon à travers l'expo universelle de Dubaï
- L'uniformisation des cartes touristiques
- Le développement du tourisme ferroviaire
- Le taux d'absentéisme au sein de la fonction publique wallonne
- La prévention en faveur des usagers faibles de la route
- Les amendes injustifiées pour retard de contrôle technique
- La prévention des accidents de vélos électriques
- Les avancées dans le dossier Legoland et les mesures pour attirer les opérateurs touristiques en Wallonie
- Le plan d'action relatif à l'accessibilité des infrastructures touristiques pour les personnes porteuses de handicap
- La prolongation du Pass VisitWallonia en 2022
- Le patrimoine industriel en danger
- Les exemples de réussite des points-nœuds pédestres et la nécessité de leur reconnaissance
- Les conséquences des inondations sur le secteur du tourisme et l'accueil de sinistrés dans les gîtes wallons
- Le bilan et les perspectives de la saison touristique en Wallonie
- L'intérêt des haltes et relais nautiques et des ports de plaisance au cœur des villes
- La mise en place de nouveaux radars tronçons et leur signalisation

**Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture  
- M. Willy Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la  
Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire,  
de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.**

- La désignation d'un maître-architecte wallon
- Les allégations à l'encontre de la Wallonie concernant l'envoi de matériel de blindage vers la Russie
- La mise à jour de la fusion des outils économiques wallons
- Le renforcement de l'attractivité pour l'installation des entreprises américaines sur le territoire wallon
- La reconnaissance des certifications professionnelles délivrées par l'ifapme
- La pénurie de main-d'œuvre menaçant la reconstruction de la Wallonie

**Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité – M. Philippe Henry,  
Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures**

- L'état du pont Capitte à La Louvière
- Le renforcement de l'attractivité du transport fluvial
- Les enfants porteurs de handicap non scolarisés faute d'offre de transport scolaire adéquate
- Les mesures envisagées suite à l'étude de l'Opérateur de transport de Wallonie (OTW) sur le transport scolaire et singulièrement pour les enfants porteurs de handicap
- La législation en matière d'automatisation du transport fluvial

**Commission du logement et des pouvoirs locaux – M. Christophe Collignon,  
Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville**

- Les problèmes de recrutement de personnel des communes et la réforme du Règlement général des barèmes (RGB)
- L'avis de l'Union des Villes et Communes de Wallonie sur l'avant-projet de décret modifiant le Code wallon de l'Habitation Durable

**Commission des affaires générales et des relations internationales –  
M. Elio Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon**

- La création d'un outil de monitoring du Plan de relance en Wallonie

**Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé – Mme Christie  
Morreale, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale  
et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes**

- La prévention du diabète
- Le renouvellement des moyens destinés au secteur de la santé mentale
- La réforme de l'alternance

**Commission de l'environnement, de la nature et du bien-être animal –  
Mme Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt,  
de la Ruralité et du Bien-être animal**

- Les solutions durables pour la poursuite des activités des trains touristiques
- Le non-respect des seuils recommandés par l'organisation mondiale de la santé (oms) en matière de qualité de l'air
- Les protocoles liés à la répression de la délinquance environnementale
- Le développement de l'écotourisme au regard de la charte européenne du tourisme durable

## QUESTIONS ÉCRITES

### **Commission de la fonction publique, du tourisme et du patrimoine – Mme Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière**

- La mise en œuvre du Plan « patrimoine-emploi »
- La stratégie du Gouvernement en matière de préservation du patrimoine wallon
- La révision du balisage touristique en Wallonie
- Les services d'aide juridique et psychologique de l'Agence wallonne pour la sécurité routière (AWSR)
- La sauvegarde patrimoniale du site de Durobor
- La cohabitation entre les utilisateurs de la route
- Le développement des points-nœuds pédestres
- La digitalisation du secteur touristique
- La promotion touristique de la Wallonie à l'étranger
- La valorisation du patrimoine industriel
- La révision du schéma d'implantation des aires de motor-homes
- La généralisation du port du casque pour les usagers de la mobilité douce
- Les mesures de préservation des biens immobiliers privés classés
- La révision des modes de surveillance du bien-être en modèle de travail hybride
- La création d'un Comité de concertation et d'accompagnement sur le tourisme fluvial
- Les accidents à hauteur des passages à niveau
- Le développement des rues scolaires
- L'offre de formation en e-tourisme et marketing digital
- L'obligation européenne d'équipement d'un adaptateur de vitesse intelligent
- Les retombées des VisitWallonia Tourism Days pour le tourisme wallon
- L'étude de Vias sur les personnes tuées sur les routes
- Les accidents en trottinette électrique et la nécessité de statistiques plus détaillées
- Le statut des guides touristiques en Wallonie
- Le développement de la « marque » VisitWallonia
- La sauvegarde des anciens ascenseurs
- La sécurité des nouveaux modes de mobilité douce et singulièrement des trottinettes électriques

### **Commission de l'économie, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture - M. Willy Borsus, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences.**

- La place des centres de compétences dans la stratégie wallonne de révision du paysage de la formation
- La pénurie de techniciens dans le secteur événementiel
- L'augmentation du nombre de démissions endéans la première année de fonction en entreprise
- La stratégie wallonne dans l'appel à projets du partenariat européen pour l'hydrogène propre
- La situation de NLMK dans le contexte de la crise internationale
- Les avancées dans le cadre de la réforme de l'enseignement en alternance
- La coordination autour de la production d'hydrogène vert
- Les incitants à la formation aux métiers en pénurie

- Les engagements wallons en matière d'économie circulaire pour favoriser l'ancrage local et industriel
- Les politiques numériques de l'union européenne
- L'adoption d'une réglementation sur les marchés publics internationaux par l'union européenne
- La formation aux métiers de l'isolation au sein de l'IFAPME
- Le devenir de la formation en alternance
- La transition numérique wallonne au regard des objectifs européens de la boussole numérique pour 2030
- Le programme «digital wallonia4.ai» pour la période 2021-2024
- L'encadrement au sein de l'IFAPME
- La place des centres de compétences dans le développement d'une stratégie industrielle wallonne plus verte
- Le bilan de la Sogepa pour 2020 et la mise en place de nouvelles stratégies de réindustrialisation
- Les conflits entre l'attractivité touristique et les prescrits urbanistiques

**Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité – M. Philippe Henry,  
Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures**

- La RN59 entre Seneffe et Gozée
- La stratégie wallonne relative au report modal du transport de personnes et de marchandises sur les voies d'eau
- Le plan européen visant à éliminer les importations d'énergie russe d'ici 2027
- La réforme du dispositif des ménages à bas revenus (MEBAR)
- Le suivi des mesures envisagées en suite de l'étude de l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) sur le transport scolaire
- Les «tuteurs énergie» et le programme d'aides régionales pour les personnes sinistrées
- Les critiques d'Edora concernant la politique énergétique wallonne
- La mise en œuvre d'incitants financiers pour l'achat d'équipements de sécurité pour les cyclistes
- La nouvelle taxonomie verte européenne
- La mise en œuvre du réseau wallon de corridors cyclables
- La stratégie énergétique wallonne
- Le suivi de la stratégie régionale de développement des ports autonomes wallons
- Le suivi du chantier de réhabilitation du pont au niveau de l'autoroute E42 à Houdeng-Goegnies
- Le développement du port de plaisance de Thieu
- La problématique des algues et des lentilles sur le canal du Centre historique à La Louvière

**Commission du logement et des pouvoirs locaux – M. Christophe Collignon,  
Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville**

- L'insécurité juridique entourant les colocations dites mixtes
- Les compensations fiscales régionales en faveur des pouvoirs locaux
- L'engorgement du parc immobilier des sociétés de logement public
- La digitalisation des pouvoirs locaux
- Les freins à l'évolution de carrière dans la fonction publique locale
- La révision de la législation en matière de régies communales autonomes

**Commission des affaires générales et des relations internationales –  
M. Elio Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon**

- Le rapport de la Conférence sur l’avenir de l’Europe et la réforme des traités européens
- La gouvernance économique européenne
- La semaine européenne des régions et des villes

**Commission de l’emploi, de l’action sociale et de la santé – Mme Christie Morreale, Ministre de l’Emploi, de la Formation, de la Santé, de l’Action sociale et de l’Économie sociale, de l’Égalité des chances et des Droits des femmes**

- Les priorités wallonnes vis-à-vis de l’extension du cadre européen de la garantie jeunesse
- La mise à l’emploi des personnes porteuses de handicap
- Le renforcement des dispositifs de prévention en santé mentale
- La réforme des entreprises de travail adapté (ETA)
- Les recommandations du conseil supérieur de la santé sur la politique de santé mentale
- Les initiatives citoyennes de soutien aux personnes sans-abri

**Commission de l’environnement, de la nature et du bien-être animal –  
Mme Céline Tellier, Ministre de l’Environnement, de la Nature, de la Forêt,  
de la Ruralité et du Bien-être animal**

- Le suivi de la nouvelle réglementation concernant la délinquance environnementale
- Les actions menées en matière de nettoyage des cours d’eau
- Le suivi des engagements du gouvernement dans le développement de l’écotourisme
- Les ambitions wallonnes en matière de recyclage de déchets professionnels
- L’action de la Wallonie dans la prévention contre le radon

#### **4. INTERVENTIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

- Les nouvelles règles européennes en vue de la réduction de la déforestation
- L’arrivée d’Uber Travel dans le paysage du tourisme
- La politique cyclable de la Wallonie
- Le site de tests des technologies de l’hydrogène en Région wallonne
- Le renforcement des tuteurs énergie en Wallonie
- La contestation de l’attribution des épis des gîtes wallons
- Les décisions de la CIM Handicap du 20 décembre 2021
- L’avenir du Plan incliné de Ronquières
- Les mesures visant la réduction du nombre d’enfants accidentés sur le chemin de l’école



## B. PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

### 1. CULTURE

#### GRATUITÉ DES MUSÉES POUR LES PUBLICS SCOLAIRES

L'accessibilité et le respect au droit à la culture dès le plus jeune âge, notamment à travers l'accès au musée, constituent selon moi une priorité.

C'est pourquoi j'ai interpellé à de nombreuses occasions la Ministre de la Culture pour développer une offre de gratuité muséale à l'attention des publics scolaires.

Le message a été entendu puisque quelque 900 000 élèves de l'enseignement francophone pourront bénéficier d'un accès gratuit aux 76 musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles!

Les musées recevront une compensation financière sur la base des chiffres de leur fréquentation scolaire à condition de proposer une offre d'accompagnement pédagogique *ad hoc*. Un appel à projets sera prochainement lancé pour aider les opérateurs à développer ces outils pédagogiques.

La mise en œuvre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) devrait apporter certaines réponses quant à l'accessibilité culturelle. Je resterai très attentif à une intégration harmonieuse de la mesure dans les objectifs stratégiques définis et pour autant que les musées soient soutenus sur le long terme!

Dans ce cadre, il m'apparaît essentiel d'assurer que tous les opérateurs muséaux qui s'inscrivent dans cette dynamique, quelle que soit leur taille et/ou leur localisation puissent développer une forme de gratuité.

### 2. ENSEIGNEMENT

#### MISE EN ŒUVRE DES PÔLES TERRITORIAUX DANS L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Depuis la rentrée 2022, des pôles territoriaux seront mis en place afin d'améliorer l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire. Les pôles sont des dispositifs d'intervention composés d'équipes pluridisciplinaires (enseignants, éducateurs, logopèdes, kinés...) qui viendront soutenir les processus d'intégration dans les classes.

Une période transitoire entre le système actuel de l'intégration et le système des pôles est prévue sur les 5 années scolaires prochaines.

De plus, la prise en charge des élèves bénéficiant du mécanisme actuel de l'intégration pourra se poursuivre au-delà de la période transitoire, jusqu'à la fin de leur scolarité si nécessaire.

Depuis l'adoption du décret, il était acquis que celui-ci pourrait être sujet à des ajustements. Dans ce cadre, et sur base des retours de terrain, j'ai déposé une proposition de décret accordant une plus grande souplesse au dispositif pour que:

- les élèves présentant des besoins sensori-moteurs soient adéquatement intégrés dans le dispositif des pôles;
- le travail de gestion administrative des suivis soit facilité par une application numérique;
- les écoles spécialisées engagées dans les processus d'intégration puissent poursuivre leur travail pendant deux années avant de déléguer l'ensemble des missions d'accompagnement vers les pôles.

Dans le cadre de la réforme, je resterai attentif à ce que chaque enfant ait la possibilité de choisir la voie qui lui convient le mieux, que ce soit dans l'enseignement spécialisé ou l'ordinaire.

### **ÉQUILIBRER L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SEIN DES SOUS-RÉGIONS**

Avec le départ de la HELHa de son site louviérois annoncé à l'horizon 2025, j'ai voulu attirer l'attention sur le processus de polarisation de l'offre d'enseignement supérieur vers les pôles académiques reconnus.

À de nombreuses reprises, j'ai sensibilisé la Ministre de l'Enseignement supérieur sur la nécessité de respecter, dans le cadre de la Déclaration de politique communautaire, une offre équilibrée et cohérente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il apparaît que certains bassins de vie ont progressivement perdu des habilitations qui leur permettaient historiquement d'organiser certaines filières de cours. Ces fusions et départs successifs ne sont pas sans conséquences sur le plan de la formation des jeunes et aussi sur le plan du développement économique des régions désertées.

Au travers d'un texte en cours de négociation avec la majorité, j'appelle le Gouvernement à conduire l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES) à intégrer dans les critères de délivrance des habilitations une meilleure prise en compte des grandes villes au sein des bassins de vie déficitaires en matière d'offres d'enseignement supérieur.

Une offre de proximité est nécessaire au renforcement du taux d'inscription dans l'enseignement supérieur des jeunes issus de milieux moins favorisés. L'objectif est, en définitive, d'assurer un meilleur équilibre sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, singulièrement dans les sous-régions présentant un taux plus faible d'accès à la diplomation!

## **3. PROPOSITIONS DE DÉCRET**

- Proposition de décret relatif aux pôles territoriaux chargés de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente totale
- Proposition de décret modifiant le décret-programme du 14 juillet 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la crise du coronavirus, au plan de relance européen, à l'Égalité des chances, aux Bâtiments scolaires, à WBE, au Droit des femmes, à l'Enseignement supérieur, à la Recherche scientifique, au Secteur non-marchand, à l'Éducation et aux Fonds budgétaires

## 4. QUESTIONS RECEVABLES ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT

### Commission de l'Éducation – Mme Caroline Désir, Ministre de l'Éducation

- Avancées en matière de lutte contre la pénurie d'enseignants
- Taux de réformation des décisions de conseils de classes
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Évolution juridique des recours
- Valorisation du numérique à l'école
- Effets du repli sur soi de l'enseignement flamand sur les élèves francophones de la périphérie bruxelloise
- Renforcement du pilotage du qualifiant vers les métiers en pénurie
- État des lieux des travaux du chantier n°16 du Pacte pour un enseignement d'excellence consacré au développement de la démocratie scolaire
- Mesures pour lutter contre la pénurie d'enseignant
- Seconde table ronde de l'enseignement spécialisé
- Impact budgétaire de la scolarisation des élèves ukrainiens
- Sécurisation des épreuves certificatives
- Mise en œuvre des pôles territoriaux (suivi)
- Cours de français pris d'assaut par les réfugiés ukrainiens
- Inquiétudes du CPEONS à l'égard de la réforme du qualifiant
- Remise en question par une nouvelle proposition de loi fédérale du dispositif de signalement de l'absentéisme scolaire
- Taux de décrochage en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Recours contre le décret des pôles territoriaux introduit par Inclusion asbl
- Processus d'inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement secondaire
- Évaluation des programmes OLC
- Adéquation entre les besoins spécifiques des élèves et les définitions des différents types d'enseignement/maturité
- Tables rondes de l'enseignement spécialisé
- Priorité à l'inscription donnée aux élèves néerlandophones dans l'enseignement flamand
- Évaluation de l'ARéO
- Lecture et son apprentissage à l'ère numérique
- Place du néerlandais dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Stratégie de screening et de tracing dans les écoles
- Représentation étudiante
- Reconnaissance barémique dans l'ESAHR
- Taux d'inscription dans les CEFA
- Réunion avec les acteurs du Pacte pour un enseignement d'excellence
- Recours et évaluation des retards dans les apprentissages
- Stratégies numériques pour l'éducation
- Exercice de contrôle de l'obligation scolaire
- Études qualifiantes en arts
- Climat scolaire
- Chiffres d'inscription et attractivité de l'ESAHR

**Commission des Affaires générales, des Relations internationales, du Règlement et du Contrôle des communications des membres du Gouvernement –  
M. Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

- Bilan de l'opération «Plaisir d'apprendre» suite à l'édition estivale
- Le futur de l'opération de remédiation «Plaisir d'apprendre»
- Valorisation du livre belge à l'étranger
- Rapport CoFoE et réforme des traités européens
- Bilan de l'opération «Plaisir d'apprendre» suite aux vacances de printemps
- Réforme de l'alternance: suivi
- Situation du Sahara occidental
- Incidence du contrat de filière sur le rayonnement du livre belge francophone à l'étranger
- Impact post-Brexit sur la mobilité étudiante: suivi
- Suivi de l'impact du Brexit sur le programme Erasmus + et place de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le programme Turing
- Secteur du livre en Afrique (suivi)
- Bilan des opérations de remédiation estivales

**Commission de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes – Mme Bénédicte Linard, Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes**

- Gratuité muséale pour les publics scolaires
- Contrat de filière du livre
- Suivi de l'évolution du contrat de filière du livre en Belgique francophone
- Gratuité muséale pour les publics scolaires (suivi)
- PECA: mesures transitoires dans l'attente de l'extension au public scolaire du secondaire
- Parcours d'éducation culturelle et artistique et accès à la culture
- Prévention des maux de dos
- Avant-projet de décret relatif au parcours d'éducation culturelle et artistique
- Freins dans la collaboration entre l'ESADR et le plein exercice dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accès à l'art et la culture dans les écoles
- Réforme de l'ONE pour les milieux d'accueil
- Nouveau contrat de filière du livre
- Situation des bibliothèques et de leurs activités de nature socioculturelles
- Collaboration entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la création de nouvelles places d'accueil
- Annulation de l'édition 2022 de la Foire du Livre
- Projets pilotes et consortium territoriaux (PECA)
- Reprise des travaux de la CIM alphabétisation
- Concertation sur une rémunération plus juste des auteurs/artistes par les différentes plateformes
- Situation du Centre Daily-Bul & C° à La Louvière

**Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles - Mme Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles**

- Développement de l'e-learning dans l'Enseignement de promotion sociale
- Formation en orthopédagogie
- Effets de la grève nationale du 31 mai sur les sessions d'examen
- Nouvelle réglementation en matière d'adoption
- Dispositifs d'accompagnement dans l'enseignement de promotion sociale
- Renforcement des synergies entre les opérateurs jeunesse
- Alignement du calendrier de l'enseignement de promotion sociale dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
- Valorisation de l'enseignement de promotion sociale
- Suivi de l'organisation de la CIM Jeunesse
- Cri d'alerte de l'aide à la jeunesse
- Avis du Conseil d'administration de l'ARES relatif à la délivrance de nouvelles habilitations
- Dispenses des demandeurs d'emploi inscrits dans l'Enseignement de promotion en Wallonie et à Bruxelles
- Développement du numérique dans l'enseignement de promotion sociale et son rôle dans les filières en pénurie
- Augmentation du nombre de jeunes pris en charge dans les IPPJ
- Représentativité de l'offre d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (suivi)
- État des lieux des Assises de la jeunesse
- Médiatisation de l'enseignement de promotion sociale

**Commission du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances, de la Tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement et des Bâtiments scolaires - M. Frédéric Daerden, Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances, de la Tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement et des Bâtiments scolaires**

- Processus de transformation et d'autonomisation de WBE

## 5. INTERVENTIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

- Position de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur le plan international en cas de non-respect des droits des femmes
- Prise en charge par les SAJ des mineurs belges rapatriés de Syrie
- Réponse coordonnée de la Fédération Wallonie-Bruxelles aux déclarations du Secrétaire d'État fédéral à l'Asile et aux Migrations sur l'obligation d'apprentissage du néerlandais dans l'enseignement francophone
- Respect des droits humains par la Belgique
- Législation en matière de voyages scolaires
- Plateforme de matching de stages en entreprise
- Initiatives de prise en charge de situation de harcèlement et création d'un centre multidisciplinaire
- Conséquences de la pénurie de papier sur la filière du livre en Belgique francophone
- Transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur: l'initiative «Ma première bac sur mesure» (ULB)
- Relance de la CIM Alphabétisation C
- Changement de nom pour la promotion sociale

# CONCLUSION



À peine sorti d'une crise sanitaire sans précédent, la crise économique qui s'abat aujourd'hui sur nos concitoyen-ne-s est causée par un marché de l'énergie dépourvu de toute régulation publique, ni à l'échelle nationale, ni à celle européenne. L'inflation galopante qui en résulte nécessite des réponses politiques fortes, justes et rapides.

À son échelle, le Gouvernement wallon vient d'adopter une série de mesures pour faire face à la flambée des prix de l'énergie. Ces mesures en appelleront certainement d'autres, elles permettent pour l'heure à nos concitoyen-ne-s de bénéficier d'une extension du tarif social en matière de gaz et d'électricité, et d'un moratoire sur les procédures d'expulsion et d'une suspension des coupures d'énergie à l'approche de l'hiver.

Dans cette conjoncture anxiogène, une société qui se veut plus juste et équitable doit se doter des moyens pour protéger les plus vulnérables, par des politiques d'investissements en matière de formation, de transition énergétique, d'inclusion sociale et de lutte contre la précarité.

Parmi ces enjeux, la question de l'insertion professionnelle des jeunes doit s'inscrire au cœur de nos préoccupations. Fragilisés par les effets délétères de la crise du Covid, les jeunes de tous milieux méritent de bénéficier de meilleures garanties d'accès au marché de l'emploi. Cette préoccupation restera au cœur de mon engagement, que ce soit au Parlement de Wallonie comme à celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



PARLEMENT  
DE WALLONIE

Square Arthur Masson, 6 - 5012 Namur  
081.23.10.36 - [courriel@parlement-wallonie.be](mailto:courriel@parlement-wallonie.be)

Éditeur responsable: Michel Di Mattia,  
Député PS au Parlement de Wallonie,  
rue de la Hestre, 189 - 7100 La Louvière

